



LE LIVRET DE L'ENFANT

"Tim et le bracelet mystérieux"

destiné aux enfants ayant un parent

en placement sous surveillance électronique

Le livret "*Tim et le bracelet mystérieux*", édité par l'UFRAMA en novembre 2011, est destiné aux enfants ayant un parent placé sous surveillance électronique (PSE).

Il fait suite aux deux livrets précédemment édités par l'UFRAMA, destinés aux enfants ayant un parent incarcéré :

- "*Tim et le mystère de la patte bleue*" pour les enfants de 3 à 7 ans, édité en mars 2008,
- "*Avoir un parent en prison*" pour les enfants de 7 à 11 ans, édité en juin 2009.

Objectifs du livret de l'enfant "*Tim et le bracelet mystérieux*"

Le placement sous surveillance électronique est un dispositif *a priori* favorable pour préserver les relations familiales. En se substituant à l'incarcération, il est de nature à permettre la continuité de la vie familiale et à faciliter la réinsertion sociale. Celui-ci toutefois n'est pas sans incidence sur les proches.

La famille va subir l'influence d'une telle mesure : adapter son organisation quotidienne en fonction des contraintes horaires imposées et vivre le stress permanent engendré par un système contraignant de surveillance. Comment un enfant peut-il comprendre les raisons qui justifient que son père ou sa mère ne peut pas être présent au spectacle de son école, au match de foot auquel il participe ou à une réunion qui le concerne ? Comment pourra-t-il vivre éventuellement le non-respect par son parent des règles imposées par le juge en sachant que l'enjeu de la transgression est le risque de l'incarcération ?

C'est dans la perspective de favoriser le dialogue au sein de la famille que l'UFRAMA a entrepris la réalisation d'un nouveau livret "*Tim et le bracelet mystérieux*", destiné aux enfants ayant un parent qui sort de prison en placement sous surveillance électronique. Ce livret reprend les mêmes personnages que ceux du livret de "*Tim et le mystère de la patte bleue*" comme une suite logique des aventures de Tim, le petit écureuil.

Un autre livret est en cours de réalisation pour les enfants dont le parent est placé sous surveillance électronique sans incarcération préalable.

Guide d'utilisation

Le livret a été conçu pour servir de support à l'échange entre l'enfant et son entourage.

Dans cette perspective, *le livret destiné à l'enfant* est inséré à l'intérieur des pages destinées aux parents. Il appartient ainsi à l'adulte le plus proche de détacher le livret et de le remettre à l'enfant.

Les pages destinées aux proches de l'enfant, soit le plus souvent ses parents, abordent les questions que se pose souvent l'entourage : Pourquoi parler du bracelet électronique à vos enfants ? - Comment expliquer le dispositif à vos enfants ? - Comment aider votre enfant ?

Pour obtenir le livret "*Tim et le bracelet mystérieux*"

ainsi que les livrets "*Tim et le mystère de la patte bleue*" - "*Avoir un parent en prison*",

s'adresser à : UFRAMA, 16 avenue Victor Hugo, 92220 BAGNEUX - E mail : asso@uframa.fr